

VILLATE INFOS



mairie-villate.fr



- **La villa des Pinsons a ouvert ses portes en grand : Découvrez le nouveau centre de loisirs !**



- **Revivez les plus beaux moments du Festival des Associations : une soirée inoubliable placée sous le signe du talent et du partage !**



Sommaire

Le mot du Maire

3

Vie locale

4 à 7

- **Budget**
- **Inauguration du centre de loisirs**
- **FNACA : cérémonies du 19 mars 1962 et du 8 mai 1945**
- **CCAS de Villate - SIAS Escaliu**

Les associations

8 à 11

- Popp : quand un blason raconte Villate
- Chante & Co
- Atelier d'art
- Mille pattes
- Le club de pétanque
- Les pass'y âgés
- **ENGINE GUARDS**
- **VILLATE fait...**
- Le comité des fêtes

Hommage au Père Lino Lincetto

11



12 à 13

- **Espace Emploi Entreprise**
- **Les bassins du muretain : Été 2025**
- **GEMAPI**

Les brèves :

14

Mairie

15

- **État civil**
- **Informations municipales**
- **Horaires mairie**

Festival des associations

16

Journal d'informations municipales de la mairie de Villate Place Saint Blaise, 31860 Villate.

Directeur de la publication : Jean-Claude GARAUD - **Rédacteurs :** Les membres de la commission communication et les ASSOCIATIONS.

Mise en page : Commission communication.

Impression : Imprimerie Cazaux Av. des Pyrénées, 31600 Muret.

Agenda
De juillet à décembre 2025

Événements organisés par le Comité des Fêtes et/ou la Mairie de Villate

Fête nationale/grillades :	13 et 14/07/2025
Fête locale :	05 au 08/09/2025
Halloween :	31/10/2025
Cérémonie du 11 novembre :	11/11/2025
Soirée à thème :	15/11/2025
Loto d'automne :	30/11/2025
Goûter de Noël :	14/12/2025

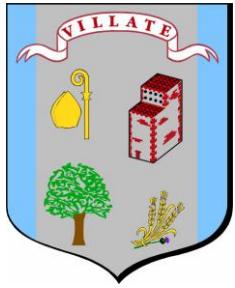
Autres événements

Téléthon :	04 au 07/12/2025
-------------------	-------------------------



Le Merle noir de nos jardins

Avertissement : les textes rédactionnels communiqués par les associations engagent la responsabilité de leurs auteurs.



Le mot du Maire

Villatoises, Villatois,

Malgré les tensions actuelles sur la scène internationale (Ukraine, Moyen-Orient...), il est essentiel de conserver l'espoir d'un retour progressif à la stabilité dans ces territoires.

Cette instabilité n'épargne pas notre pays qui traverse lui aussi une période difficile, marquée par le chômage, des actes de violences de toutes sortes et une conjoncture économique défavorable. Ces difficultés ont conduit l'Etat à procéder à des coupes budgétaires dans tous les domaines, entraînant le retard de la réalisation de certains projets. Vous pouvez compter sur vos élus, pleinement mobilisés pour faire face à ces défis.

En dépit de ces obstacles, je tiens à souligner la continuité d'une gestion rigoureuse : le budget 2025 a été voté à l'unanimité par le conseil municipal, sans augmentation des taxes pour la troisième année consécutive. Je salue ici le travail exemplaire de la commission budget.

Mais au-delà de ces considérations budgétaires, la vie quotidienne à Villate mérite toute notre attention. La qualité de vie que nous partageons est un bien précieux que nous devons préserver. Pourtant, des comportements d'incivilité persistent : plaque du monument aux morts cassée, vandalisme du Liralabribus (des livres déchirés et épars dans l'herbe), dépôts sauvages autour des points d'apport volontaire, tontes et huile de vidange déversées dans les fossés, haies empiétant sur le domaine public... ces gestes nuisent à notre environnement et certaines de ces actions obstruent les grilles et avaloirs du pluvial, provoquant des inondations de chaussées par mauvais temps. Il est essentiel d'agir collectivement pour préserver notre cadre de vie.

Heureusement, nous pouvons compter aussi sur le monde associatif sportif et culturel que je tiens à remercier chaleureusement pour son dynamisme et son engagement dans tous les événements festifs qui font vivre notre commune.

A toutes et à tous, je souhaite de bonnes vacances et un bel été.

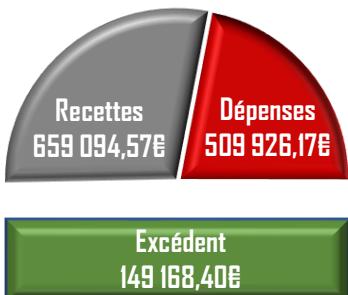
*Le Maire,
J.C. GARAUD*

Lors du conseil municipal du 26/03/2025, les élus ont procédé au vote du COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 et ont adopté le BUDGET PRIMITIF 2025.

Compte financier unique 2024

Le compte financier unique est le reflet exact des dépenses et des recettes de l'année écoulée.

Fonctionnement



Investissement



Report au budget Primitif 2025

Excédent de fonctionnement 2024	149 168,40 €
Excédent de fonctionnement reporté N-1	100 000,00 €
Excédent Total de fonctionnement	249 168,40 €

L'excédent total de fonctionnement d'un montant de 249 168,40 € est reporté au budget primitif 2025. Une part de 100 000 € sera maintenue au sein de la section de fonctionnement, une autre part de 149 168,40 € sera affectée à la section d'investissement.

Le déficit de la section d'investissement de 8 406,63 € s'explique par le versement tardif de la subvention du Conseil Départemental accordée pour la rénovation de la salle des fêtes. Prévue pour être intégrée au budget 2024, elle figure finalement au budget 2025.

L'excédent d'investissement à reporter des années antérieures est de 727 070,05 €, montant auquel sera rajoutée la part reversée de l'excédent de 2024 de la section de fonctionnement soit 149 168,40 €.

Cet excédent total permet de maintenir une épargne brute pour rembourser la dette et financer l'investissement.

Budget Primitif 2025



Taux d'imposition des taxes locales 2025

	Base prévisionnelle	Taux d'imposition	Produit attendu
Taxe foncière (bâti)	1 154 000 €	40,43 %	466 562 €
Taxe foncière (non bâti)	5 700 €	95,10 %	5 421 €
Taxe d'habitation (THRS) Sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale	16 200 €	14,3 %	2 317 €
TOTAL			474 300 €

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter en 2025 les taux d'imposition des taxes foncières locales, pour la troisième année consécutive.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la taxe d'habitation sur la résidence principale est supprimée pour tous les contribuables. Elle est toutefois maintenue sur les résidences secondaires et les logements vacants..

Inauguration du centre de loisirs Pins-Justaret /Villate



NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS VILLA DES PINSONS



Le nouveau bâtiment du centre de loisirs a accueilli, à la rentrée 2024, les enfants du groupe scolaire Jean-Jaurès de Pins-Justaret/Villate, leur offrant un cadre sécurisant et moderne. Le bâtiment, construit en ossature bois, est très lumineux, parfaitement isolé et équipé de panneaux solaires ; il utilise la géothermie pour une quasi-autoconsommation. Les travaux, qui se sont déroulés de juin 2023 à septembre 2024, ont définitivement permis de remplacer les anciens préfabriqués des années 70 devenus vétustes. Par la suite, les travaux d'aménagement des abords du centre de loisirs ont été finalisés à la fin de l'année 2024, avec notamment la débitumisation d'une partie de la cour d'école, laissant place à un nouvel environnement plus verdoyant et à un parking sécurisé avec une voie de bus adaptée. L'isolation du local de l'ALAE, chauffé et climatisé en toutes saisons, permet désormais d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions. Ce projet était devenu une priorité.



C'est avec beaucoup d'émotion que, le vendredi 7 février 2025, s'est déroulée l'inauguration du nouveau centre de loisirs, dont le nom « Villa des Pinsons » fait référence à l'amitié qui unit les 2 villages depuis très longtemps, ainsi « Villa » pour Villate et « Pinsons » pour les Pins-justarétois. Pour ces travaux de grande ampleur, les communes avaient sollicité plusieurs organismes et obtenu des subventions.



Les Maires de Villate Jean-Claude GARAUD et de Pins-Justaret Philippe GUERRIOT, ont élaboré une convention pour convenir d'un financement en lien avec l'importance de la population de chaque commune. A l'occasion de cette inauguration, étaient présents à leurs côtés :



Les partenaires financiers que nous remercions ;

Le sous-préfet de Muret Jean-Luc BLONDEL, le Président du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF31) Laurent NGUYEN, la représentante de la Région Occitanie Nadia BAKIRI, les conseillers départementaux Annie VIEU et Thierry SUAUD, le représentant de l'ADEME Pierre LATTARD.

Etaient aussi présents : la vice-présidente à la petite enfance du Muretain Agglo Françoise SIMEON, les élus des 2 communes, les architectes du projet qui ont fait un travail remarquable, le personnel de l'ALAE, les enseignants, le personnel technique...

Le lendemain, 8 février 2025, une journée portes ouvertes a permis à la population de Pins-Justaret et de Villate de découvrir les nouveaux bâtiments.



Création Daniel ROCCO FerDecord



Nous, Anciens Combattants, participons à toutes les commémorations :
11 novembre - 19 mars - 8 mai - 14 juillet et fêtes locales

Commémoration du 19 mars 1962

Continuons à commémorer ces dates.

N'oublions jamais ceux qui ont donné leur vie à la France, car la paix et la liberté ne sont pas définitivement acquises. Nous avons connu un conflit en terre algérienne. Le 19 mars à 12h, le *Cessez le feu* est entré en vigueur. Nous avons la charge d'expliquer à la nouvelle génération les conséquences d'une guerre. Une guerre n'est pas humaine et ne le sera jamais. Pour de nombreux combattants, raconter certains faits est encore impossible. Des situations périlleuses vécues sur le terrain sont à jamais gravées dans notre mémoire.

Lors de la cérémonie de commémoration, étaient présents : la conseillère départementale Annie VIEU, les maires des trois communes, les conseillers municipaux, les représentants délégués de la gendarmerie et des pompiers de Muret, une délégation du *Souvenir Français* ainsi que de nombreux villageois(es). La commémoration s'est déroulée successivement à Pins-Justaret (17h30), à Villate (18h) puis à Labarthe/Lèze (18h45). Après la sonnerie aux morts, le dépôt de gerbes et la minute de silence, la cérémonie s'est conclue par un moment de recueillement et par le chant de la Marseillaise. Le maire de Labarthe/Lèze, Yves CADAS a lu le message du ministre des Armées. Notre président, Pierre LUSSO, a quant à lui transmis le message national du 63^{ème} anniversaire du *cessez le feu*. La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur offert par la commune de Labarthe/Lèze.



Pins-Justaret,



Villate



Labarthe/Lèze



Commémoration
du 8 mai 1945



80^{ème} anniversaire de fin de la Seconde Guerre mondiale 39/45.

La France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne. Adolf Hitler cherche à étendre son empire et impose sa domination sur le continent européen. Tout va très vite. En quelques semaines, la France est envahie et occupée ! C'est un chaos total. Le conflit va mobiliser plus de 100 millions de combattants issus de 61 nations et tuer plus de 60 millions de personnes à travers le monde, dont environ 560 mille en France (majoritairement des civils).

Le 8 mai 1945, après 6 années de guerre, l'Allemagne nazie capitule. Les forces alliées, parmi lesquelles figure la France libre, sortent victorieuses.

Nous, Anciens combattants en Algérie, au Maroc et en Tunisie, avons le devoir de transmettre les méfaits d'un conflit, et les souffrances d'une guerre, en racontant et en écrivant notre vécu. Comme dans toutes situations difficiles, la mémoire conserve des souvenirs à la fois douloureux et marquants.

Notre comité, fidèle aux commémorations, était présent à Villate le 8 mai 2025, aux côtés du maire, des élus, des membres du *Souvenir Français*, des porte-drapeaux, du capitaine de gendarmerie de Muret, du Comité des fêtes, des associations culturelles et sportives, ainsi que de nombreux habitants, rassemblés autour du monument aux morts. Des gerbes ont été déposées, suivies de la minute de silence en mémoire des victimes. Après la lecture des textes de paix et de souvenir ainsi que de l'interprétation du chant des partisans, le public a été invité à partager le vin d'honneur offert par la municipalité.

José TORT PEREZ

Fin 2024 et 1^{er} semestre 2025, le CCAS de Villate a participé à différentes animations, telles que :

✓ « **La Semaine Bleue** », semaine nationale des personnes âgées et des retraités. Villate s'est associée en 2024 au CCAS de Pins-Justaret et au CCAS de Saubens pour l'organisation de la journée seniors, qui s'est déroulée en octobre 2024. Cette journée s'est articulée autour d'ateliers variés et de rencontres avec les professionnels de santé, la Halte Répit (relais destiné à toute personne accompagnant un proche majeur en situation de handicap physique, mental, avec ou non des troubles cognitifs vivant à son domicile) et autres intervenants...

La semaine Bleue valorise **une vision positive du vieillissement et de la vieillesse**, mettant en lumière les contributions que tous les aînés peuvent apporter à la société, quel que soit leur âge, leur état de santé et leur niveau d'autonomie.

✓ **Conférence-débat organisée le 12 mai 2025**, sur le thème : « **Préserver son autonomie et maintenir sa santé** », avec au programme :

- La projection du film « **Bien vieillir** ».
 - La présentation du **programme ICOPE** (Integrated Care for Older People - soins intégrés pour la personne âgée), programme de santé publique pour le bien-être des personnes de plus de 60 ans. Il repose sur le suivi, tous les 6 mois ou tous les ans, de vos fonctions principales (cognition, mobilité, nutrition, audition et vision). Il **permet d'intervenir tôt**, dès l'observation d'un déclin d'une de ces fonctions. C'est ce qui le rend particulièrement **efficace**.
 - Des échanges avec des professionnels de santé de la **CPTS du Val** (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Val). Il s'agit d'une association regroupant des professionnels libéraux (médecins généralistes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers, pharmaciens...), des établissements de santé ainsi que des structures médico-sociales.
- La CPTS du Val couvre un territoire dynamique composé de 8 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, incluant les communes telles que Muret, Labarthe/Lèze, Eaunes et les environs.
- Et pour conclure, un goûter offert par la municipalité de Saubens.

Pour plus d'informations : <https://www.icode.fr>

Le guichet unique CPTS : <https://www.guichet-cpts-occitanie.org>



Le SIAS a mis en place une communication sur les réseaux sociaux. En effet, dans une démarche de développement des prestations et face à des besoins constants de recrutement, ces outils sont désormais devenus indispensables pour assurer une visibilité accrue de nos activités. Nous avons donc choisi d'ouvrir des pages sur 3 réseaux sociaux, dont vous trouverez les liens ci-dessous.

Informations utiles

Pour tout renseignement ou devis gratuit sur simple demande

SIAS Escaliu
Syndicat Intercommunal d'Action Sociale
220 Route d'Ox . 31600 SEYSSES

Tél : 05 61 56 18 00
Fax : 05 61 56 78 40



Email : contact@sias-services.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/siasescaliu/>

Instagram : https://www.instagram.com/sias_escaliu/

Linkedin : <https://www.linkedin.com/company/sias-escalieu/>



Les bureaux sont ouverts

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

N° d'agrément de la collectivité : SAP 253101844



La ville de Portet-sur-Garonne a rejoint le SIAS ESCALIU

Depuis le 1^{er} janvier 2025 le service d'aide à domicile, auparavant géré par le CCAS de la commune de Portet-sur-Garonne, a rejoint le SIAS ESCALIU. Les 13 agents en charge de la centaine de bénéficiaires de la commune ont été intégrés au SIAS ESCALIU. Ce transfert s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, avec une ambition claire : offrir un service encore plus personnalisé, respectueux des attentes et des besoins des usagers.

Information importante destinée aux personnes vulnérables

Afin de répondre aux exigences du Plan Canicule et Plan Grand Froid, la préfecture de la Haute-Garonne nous demande de recenser les habitants de la commune âgés de 65 ans et plus, ainsi que les personnes isolées et/ou en situation de handicap.

Vous êtes invités à vous inscrire sur le registre nominatif auprès du CCAS de Villate.

Il s'agit d'une **démarche simple et gratuite**, qui n'a pas de caractère obligatoire, mais qui permet de mieux cibler les besoins d'aide, de soutien, de visite ou de secours en cas de déclenchement d'une alerte.

La demande de recensement peut-être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, médecin, service à domicile...) à condition que la personne concernée (ou son représentant légal) n'y soit pas opposée.

Sans cette inscription, le CCAS n'est pas autorisé à intervenir.

L'histoire blasonnée :

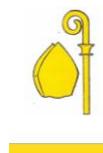


L'histoire d'un village se lit à travers son blason. Et Villate n'échappe pas à la règle. C'est en 1999 que la municipalité a souhaité que les habitants de la commune réfléchissent ensemble à la conception de leur blason. Plusieurs éléments ont été choisis : **une mitre et une crosse, un arbre, un pigeonnier et des épis de blé**, encadrés de **deux bandes bleues** symbolisant les **deux ruisseaux** qui délimitent le village : **le Hautmont** à l'ouest et **le Riouas** à l'est. Quelle est la signification de ces cinq éléments ?



La mitre et la crosse

Elles représentent l'évêque Saint-Blaise, patron de Villate, fêté le 3 février. Qui était Saint-Blaise dont une statue orne le chœur de l'église ? Médecin réputé pour son empathie et sa bonté, il fut élu en 316, évêque à Sébaste (Siwas, en Turquie aujourd'hui).



Lorsque les persécutions de l'empereur Dioclétien le forcèrent à quitter son évêché, il devint ermite. Les oiseaux lui apportaient sa nourriture et venaient en foule vers lui ; l'un d'eux, malade recouvra la santé. Il sauva également de l'étouffement un enfant après qu'il eut avalé une arête de poisson. Pourchassé, Blaise fut jeté en prison et torturé. Sanctifié, il est invoqué pour les maladies de gorge. Jusqu'aux années 1940, Villate a conservé une relique du Saint qui hélas a disparu. Germaine CARLES intercéda auprès de sa tante, religieuse à Dourgne pour qu'une nouvelle relique soit offerte à la paroisse. Pendant quelques années, Villate n'ayant pas de prêtre desservant permanent, celle-ci la conserva chez elle, à Carrière, l'amenant deux fois par an à l'église, à l'occasion de la fête locale et de la fête du Saint. À l'arrivée du père RIESCO en 1967, la relique reprit sa place dans l'église.



P.O.P.P. (Passeurs Occitans du Petit Patrimoine)

06 83 38 36 82/06 35 02 19 91

p.o.p.p@orange.fr

mosaiquesdhistoire.over-blog.com

Le pigeonnier

Élément clé du petit patrimoine. Les pigeonniers illustrent le riche passé agricole de la commune ainsi que le savoir-faire de ses artisans locaux : maçon, vannier, potier, charpentier... Autrefois, ils étaient onze, dont six étaient des pieds-de-mulet, tel que représenté sur le blason. Pourquoi ce drôle de nom ? Si vous imaginez de le renverser de haut en bas, vous obtenez la forme du sabot de cet animal. L'élément original réside dans l'agencement de son toit, qui sur trois côtés, se trouve dépassé par les murs du pigeonnier lui-même. Le mur arrière et les murs latéraux montent plus haut que le toit afin d'isoler les pigeons du vent.



Les épis de blé et l'arbre

Cette gerbe de blé qu'une centaurée vient rejoindre, témoigne de l'activité céréalière qui anime l'économie locale.



L'arbre représente :

-Les nombreux platanes qui ombragent la place Saint-Blaise « forum villatois » où se déroulent les moments importants de la vie du village : les cérémonies au monument aux morts, la fête locale avec son traditionnel cassoulet et bien sûr les parties de pétanque.

-Et les mûriers, qui ont marqué l'histoire de Villate à l'époque des tisserands.



passeurs occitans du petit patrimoine

Chante & Co

Chante & Co chante le printemps

Après Octobre Rose, Noël sous la neige, Chante & Co a continué sa saison en participant au **Festival des Associations** de Pins-Villate, le 12 avril dernier. Puis, place aux émotions avec le **spectacle annuel le 24 mai 2025** à la salle des fêtes de Villate, sous le thème : « **Chante & Co dans la bulle des enfoirés** » !

Et pour finir l'année en beauté, nous avons pris part à la **Fête de la Musique le 21 juin** à Léguevin au bar l'Adiu.

L'équipe Chante & Co recrute! Alors si vous aussi vous aimez chanter, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : chantetco@gmail.com

Tél : 06 14 06 46 76

[YouTube@chantetcocompagnie](https://www.youtube.com/@chantetcocompagnie)



Atelier d'art



Retour sur une exposition inoubliable !

Le moment le plus important de ce semestre pour l'Atelier d'art, a été **l'exposition de peinture de Labarthe S/Lèze, Pins-Justaret et Villate**, qui s'est tenue du 22 au 27 avril, à l'Espace Mitterrand de Labarthe-sur-Lèze. Celle-ci a mis en valeur le travail réalisé par les élèves de **Josiane MOTREFF**, notre professeure diplômée des Beaux-Arts.

181 tableaux exposés. Comme les années précédentes, cette manifestation a rencontré un vif succès.

Les lauréats des **coups de cœur** du public ont été récompensés par des livres sur l'art et en parallèle tous les enfants et adolescents ont reçu un calepin de dessin afin de les encourager à continuer de dessiner et/ou peindre pendant les vacances d'été.

- **En peinture adulte**, **Marie CORDIER** a séduit avec son *Touareg* au regard intense, et **Pascal DESCOLAT** n'a pas été en reste avec ses *Éléphants au coucher du soleil*.

- **En pastel**, **Judith LAVAJO** a ému avec le magnifique portrait *Olga*.

- **En aquarelle et techniques mixtes**, c'est **Évelyne DUNGLAS** qui a remporté le prix avec *La tempête*, inspirée de Rubens.

- **Du côté des adolescents**, une fois encore, **Gabrielle HENRY** a charmé avec *Le chat de la petite voisine*, dessiné aux crayons de couleur.

- Enfin, **Paul COFFE MISFUD** s'est distingué avec son **pastel** *L'ours blanc*.

Dominique ANDRIEUX,
présidente de l'Atelier d'Art Pins-Justaret/Villate.

Nous vous donnons rendez-vous au Forum des Associations.



Challenge Garaud : sport, soleil et convivialité au rendez-vous



Le samedi 17 mai 2025, sous un temps ensoleillé, s'est déroulé le traditionnel **Challenge Garaud**.

La journée a débuté à 14h30 par un concours de pétanque réunissant 12 équipes, soit un total de 34 joueurs.

Aux alentours de 18h30, un moment convivial a été partagé autour d'un apéritif, en présence des joueurs et de leurs familles, dans une ambiance chaleureuse et détendue. La journée s'est conclue à 20h par un repas rassemblant 52 convives, servi par un traiteur.

Un grand merci à toutes les personnes présentes pour leur participation, ainsi qu'aux organisateurs pour leur engagement et leur dévouement.

Jean-Luc LOUPIAS Président du Club

Mille Pattes
Pins Justaret/ Villate



Voici notre participation au Festival des Associations 2025, avec de jolis patchworks pour les bébés prématurés de la Clinique Ambroise Paré, de jolis sets de table, un patchwork représentant un joli champ de Colza et pour finir, un joli pull haut en couleur. Maintenant, nous poursuivons notre futur projet commun : la réalisation d'un patchwork à plusieurs mains et des coeurs pour soutenir les femmes atteintes d'un cancer du sein, ainsi que de nombreux autres petits projets.

Si vous souhaitez occuper vos petites mains et partager un moment convivial, venez nous rendre visite à la Maison des Associations de Pins-Justaret, au 1^{er} étage, du lundi au mercredi de 14h à 18h.

Carine COIRATON – Présidente des Mille Pattes



06 46 73 44 41 (Carine COIRATON)
05 61 76 87 70 (Francine CASTRO)
06 51 18 08 36 (Bernadette BICHET)

carine.coiraton@hotmail.fr

Le Club de pétanque de Pins-Justaret/Villate

Les pass'y âgés

L'épopée des Pass'y agés de ces derniers mois .

Bien le bonjour,

□ **Le 18 janvier**, notre repas de Noël ; nous étions 82 adhérents au restaurant - un sacré bon moment de partage !



□ **Le 28 février**, l'orchestre Paris Guinguettes a fait virevolter les danseurs venus d'un peu partout. Ils attendent impatiemment le prochain bal !



□ **Le 9 mars**, une jolie réussite pour notre **2ème salon du Fait Soi-même** et des puces couturières : près de 400 visiteurs ont trouvé les petites merveilles !



□ **Les 27-28 et 29 mars**, nous sommes partis direction **l'Espagne pour la Calçotada** ! 53 joyeux lurons se sont régalés dans la bonne humeur !



□ La saison s'est clôturée lors de notre **grand pique-nique de Juin**, à Beaumont sur Lèze.

Nous vous souhaitons un bel été et **retrouvons-nous au Forum des associations**.

Le club ouvrira à nouveau ses portes le jeudi 11 septembre. Et après, direction **le Puy du Fou !!!**

Prenez soin de vous !

Bonnes vacances .

Vous souhaitez nous rejoindre ? Avec grand plaisir !

📞 **Martine UBIEDO : 06 41 31 28 07**

✉️ les.passyages@gmail.com

Nouvelle association à Villate : ENGINE GUARDS

Quand les motos riment avec solidarité

Cette nouvelle association à Villate, de passionnés de motos custom, a vu le jour à l'été 2024 et a tenu sa première réunion le 2 septembre 2024.



Depuis, elle s'est montrée très active, participant à de nombreux rassemblements et actions caritatives, notamment lors du **Téléthon de Villate** (du 28 novembre au 1^{er} décembre 2024), ses membres ont proposé des **baptêmes de moto** sur la place du village.

Les dons récoltés ont permis d'**offrir des cadeaux aux enfants hospitalisés**, « pour leur donner le sourire », comme le souligne **Julien BONZOM**, l'un des membres actifs de l'association. Fondée sur le **partage, la fraternité et la passion de la moto**, l'association participe également aux événements locaux tels que les **cérémonies, les fêtes du village et les Journées d'actions caritatives**.

Le **16 mai**, un **APERITIF PARTY** organisé par **ENGINE GUARDS** a rassemblé **habitants et élus** dans une ambiance conviviale, un moment d'échange et de rencontre apprécié de tous. C'était aussi l'occasion de rendre un hommage chaleureux au regretté **Gilbert BONZOM**, grand amateur de moto et ancien conseiller municipal, disparu le 03/08/2024.

✉️ Contact : engineguards31860@gmail.com



L'association **VILLATE FAIT...** est une association créée en 2024 qui a pour objet l'organisation d'évènements au profit d'associations d'utilité publique et d'intérêt général et autres types d'associations. Cependant, l'association prioritaire bénéficiaire reste **l'AFM TELETHON**. Le **Téléthon** a lieu, en général, le premier week-end du mois de décembre, cette année ce sera le week-end du **5 et 6 décembre 2025**.

Le thème du Téléthon 2025 est : **BOOSTE TON TELETHON**. Tous les bénéfices réalisés pendant ce week-end seront reversés à l'AFM. Durant l'année, **VILLATE FAIT...** organise d'autres manifestations, comme le vide-grenier qui s'est déroulé le 15 juin dernier. Nous avons pu recenser 60 exposants installés sur la place Léon CARLES (devant la salle des fêtes) et sur la place Saint-Blaise (devant la mairie). Toute l'équipe de l'association tient à les remercier car, malgré la pluie, la plupart d'entre eux sont restés.

Des **concours de belote** seront également organisés à la salle des fêtes **les vendredis 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre 2025**. Nous vous espérons nombreux à ces différentes manifestations. Si vous le souhaitez, vous pouvez rejoindre l'équipe de l'association **VILLATE FAIT...** et apporter vos idées et votre énergie : vous serez les bienvenus.

Faites-vous connaître auprès de la mairie qui transmettra, ou envoyez un mail à ✉️ villatefait@gmail.com

Tous les membres vous souhaitent un bel été et de très bonnes vacances.

Après une belle et caniculaire soirée Moules/Frites partagée dans la convivialité le samedi 21 juin 2025, nous vous attendons nombreux pour les prochaines manifestations du 2^{ème} semestre 2025.



- Le 13 juillet, ne manquez pas nos traditionnelles grillades d'agneau,
- Suivies le 14 juillet du dépôt de gerbe au monument aux morts,
- Et pour finir notre fête locale du 05 au 08 septembre 2025.



Au plaisir de vous retrouver !

À très vite,

- Le vendredi 31 octobre : Halloween
- Le samedi 15 novembre : Soirée à thème
- Le dimanche 30 novembre : Loto
- Le dimanche 14 décembre : Goûter de Noël

Naissance d'une tradition locale : le cassoulet de Villate

Chères lectrices et chers lecteurs,

Ne vous est-il jamais arrivé, en pensant à un mot, de ressentir un sentiment particulier ? Une envie, un souvenir... et parfois de penser à une personne ?

A Villate, souvent, quand on pense au cassoulet, il nous vient à l'esprit la fin des vacances, la fête locale, la bonne humeur, les concours de pétanque...



Mais que seraient toutes ces émotions si, au début des années 70, le président du comité des fêtes de l'époque, un certain Jean-Claude GARAUD, désireux d'instaurer un repas convivial où tous les habitants pourraient se retrouver avant la rentrée, n'avait pas sollicité son amie et voisine Josette SAVEZ, pour l'aider à concocter ce plat pour la fête locale ! Et c'est ainsi que, durant plusieurs décennies, Josette a été la cheffe cuisinière du cassoulet de notre village : cassoulet qui s'est inscrit dans une véritable tradition, que bien des villes et villages aux alentours nous envient.

Au fil des années, « la brigade de Josette » s'est constituée (pour ne citer que les plus anciennes, Rita BOUE, Denise CASSAING, Hélène CARLES, Mimi GARAUD, Maria SARTORI, Marie SOUCASSE...), elle s'est étoffée et sans cesse renouvelée. Les légumes épluchés et découpés d'une façon plutôt qu'une autre parce que « c'est meilleur comme ça », les lingots triés grain par grain et lavés à grande eau, la viande découpée et préparée avant d'être associée aux haricots et le tout versé dans les grandes marmites de l'ancienne cantine de l'armée « *la roulante* » dans laquelle mijotait au feu de bois notre légendaire « *mounjetado* ».

Le feu ? Ah, le feu ! N'oubliions pas le feu !!! Il ne fallait pas qu'il soit trop fort ou trop bas. Mais on pouvait compter sur Julien, le mari de Josette, qui veillait sur le feu à chaque instant.

C'est ainsi que, pendant plus de 40 ans, Josette a supervisé la préparation et la cuisson du cassoulet villatois, avant de passer le flambeau à Daniel et Serge les deux nouveaux chefs cuisiniers.

Josette nous a quittés le 30 janvier 2025. Elle était la dernière des cuisinières fondatrices du cassoulet à Villate. La relève est bien assurée, car toutes celles et tous ceux qui ont œuvré ou qui œuvrent au sein du comité des fêtes, connaissent les secrets bien gardés du traditionnel cassoulet de Villate.

Nicolas GARAUD ancien président du comité des fêtes

Hommage au Père Lino LINCETTO

Père Lino, de l'Italie à nos villages, une vie au service de tous.



« *Mes chers amis* », c'est par ces mots empreints de chaleur et de proximité que le Père Lino débutait ses homélie. Avec son sourire en coin malicieux et son regard tantôt doux, tantôt grave selon l'actualité, il parvenait toujours à mêler humour et réflexion, sans jamais imposer, mais en invitant chacun à méditer. Pour toutes les villatoises et tous les villatois qui l'ont bien connu, Le Père Lino, « Le Père », était bien plus qu'un prêtre catholique : c'était une présence fraternelle. D'origine italienne, il avait rejoint la France en 1938. Il était prêtre ouvrier, fidèle à ses convictions, il a toujours vécu proche des gens, partageant leur quotidien, leurs joies comme leurs peines. Il fut un compagnon de route dans les moments forts de la vie, tissant au fil du temps des liens profonds avec les familles qu'il a servi avec tant de dévouement.

Si nous rendons hommage au Père Lino, outre l'attachement qu'il suscitait de tous, c'est aussi parce que jusqu'à ses derniers instants, malgré la fatigue qui s'installait, il n'a cessé de répondre présent. Sa dernière messe célébrée en septembre 2024 lors de notre fête locale, témoigne encore de son attachement indéfectible à notre commune.



Cher Père, cher Ami, le 12 décembre 2024 vous nous quittiez, laissant derrière vous un héritage de bonté et de simplicité.

Paix à vous.

Espace Emploi Entreprise

Il est ouvert au grand public et aux entreprises pour toutes les questions relatives au recrutement et à la formation, à l'accompagnement des porteurs de projet ou des entrepreneurs.

EN FAVEUR de l'emploi

- Aider à la recherche d'emploi ou de formation (CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens d'embauche).
- Orienter vers les partenaires pour la formation, les bilans de compétences, l'information sur le droit de travail et les droits des personnes en situation de handicap.

EN FAVEUR de l'accès à tous au numérique

- Pour se former et devenir autonome avec les outils numériques.
- Pour se faire accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

Le conseiller numérique vous accueille sur rendez-vous.

EN FAVEUR du développement économique

- Soutenir les porteurs de projets dans leur création d'entreprise.
- Orienter les établissements en recherche de locaux et de foncier économique.
- Accompagner les établissements dans leur recherche de partenariat ou de mise en réseau.



Ensemble pour un territoire plus fort

Direction du Développement Économique

8 bis Avenue Vincent Auriol - BP 40029 – 31601 MURET Cedex 05 34 46 30 25 ou 06 26 58 81 11 / economie@agglo-muretain.fr

Un réseau de partenaires et de lieux ressource, permet à proximité de votre domicile, d'obtenir un certain nombre d'informations vous aidant dans vos démarches autour de l'emploi ou de la création d'activité économique.

Les partenaires

Espace Emploi Entreprise

MURET – Jean-Jaurès



PORTET



MURET - Maïmat



Sur le territoire du Muretain Agglo, trois points d'appui sont présents pour orienter les demandeurs d'emploi ou les créateurs d'entreprises et accueillir les entreprises qui recrutent :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

EEE Maïmat

Esplanade Piquemal
31600 Muret
05 61 16 97 30
point-appui.maiamat@agglo-muretain.fr

EEE Portet

8 Rue de l'Hôtel de Ville
31120 Portet-sur-Garonne
05 34 50 16 83
point-appui.portet@agglo-muretain.fr

EEE Jean Jaurès

8 Rue Jean-Jaurès
31600 Muret
05 34 51 27 79
point-appui.jaures@agglo-muretain.fr

2 PERMANENCES

Eaunes

Tous les lundis après-midi
CCAS Mairie d'Eaunes
1 Place des Champs de Vignes
31600 Eaunes
05 61 16 97 30

Fonsorbes

Tous les mardis après-midi
CCAS Mairie de Fonsorbes
8 Rue Luigi Amadio
31470 Fonsorbes
05 61 16 97 30

« CET ÉTÉ PLONGEZ DANS LES BASSINS DU MURETAIN »

Avec 3 espaces aquatiques en fonctionnement dès cet été, le Muretain Agglo reste l'un des territoires de la région les plus attractifs en matière de loisirs aquatiques. Que vous soyez en quête de performances, d'un moment de détente ou simplement de fraîcheur, les piscines **Aqualudia** de Muret, **Aquagaronna** de Portet-sur-Garonne et **Aquabella** de Saint-Lys vous proposent près de 3000 m² de bassins et d'équipements de loisirs (toboggan, rivières, lagune...) pour vivre la piscine autrement.

MURET : centre aquatique, de détente et de loisirs

Avec ses différents bassins intérieurs et extérieurs, son espace bien-être ou encore ses équipements de loisirs (toboggans, rivières, lagune, cascades, snack...) qui y sont proposés, Aqualudia, situé à Muret, est un centre aquatique des plus complets !



Ouverture du 1^{er} juillet au 31 août :

Du lundi au dimanche de 10h à 20h tous les bassins.



PORTEL SUR GARONNE : nouvel espace aquatique extérieur.

Un nouvel espace aquatique extérieur avec jardin d'eau, miroir d'eau et toboggan sur 600 m² a ouvert cet été. Un nouvel espace vert repensé et rénové avec snack.

Ouverture 1^{er} juillet au 31 août : Du lundi au dimanche de 10h30 à 19h30

SAINT-LYS : piscine estivale et parc ombragé.



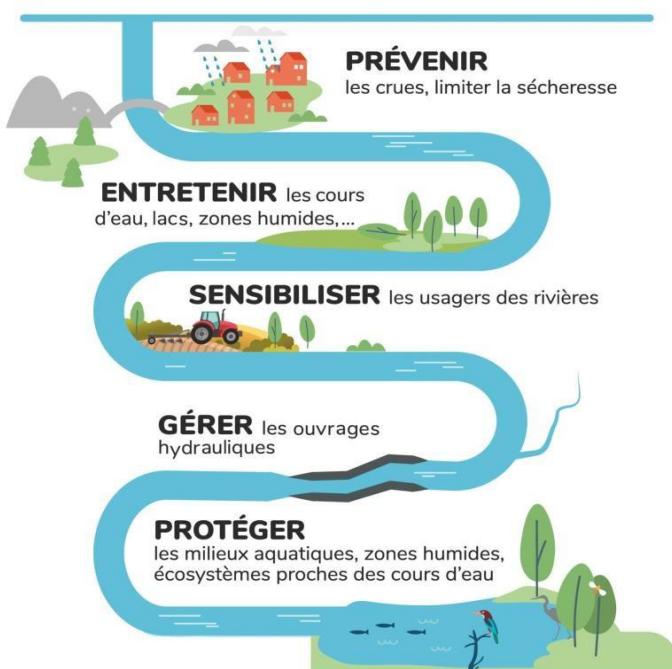
Son parc, son jardin d'eau de 500 m² et son ambiance familiale raviront petits et grands.

Ouverture du 21 juin au 31 août : Du lundi au dimanche de 10h30 à 19h30.

RETROUVEZ TOUTES LES FORMATIONS SUR : agglo-muretain.fr

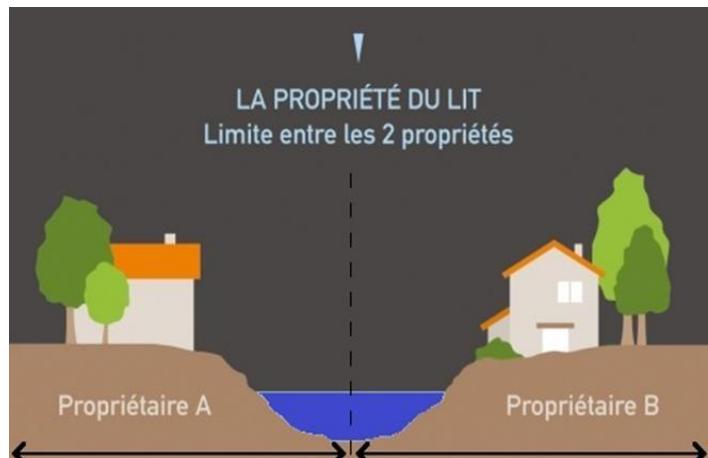
GeMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations



ENTRETIEN DES FOSSÉS

Sur le domaine privé, l'entretien des cours d'eau non domaniaux **est de la responsabilité du propriétaire riverain** (article L.215-14 du code de l'environnement).





ANNONCE IMPORTANTE !

NOUVEAU SITE INTERNET



Depuis Mars 2025

sivom-sag.fr devient o-sage.fr



Pour en savoir + et être informé.es des nouveautés du SAGe, partagez votre adresse mail à usagers@spl-sag.fr

Rappel des consignes de gestion des bacs de déchets ménagers

Les bacs doivent être sortis uniquement la veille de la collecte et ne doivent pas occuper la place d'un stationnement.



A l'issue de chaque collecte, les bacs doivent être rentrés. Ils ne doivent pas rester en permanence sur l'aire de présentation ou sur le domaine public.

Déchets sauvages à Villate

Rappel pour le respect de notre cadre de vie.

La commune de Villate fait face à une recrudescence d'abandons sauvages : matelas, encombrants divers... sont déposés illégalement sur la voie publique et dans les fossés (huile de vidange, déchets verts). Ces gestes d'incivilité nuisent à la qualité de vie et au bien-être de tous. Ils dégradent nos espaces publics et témoignent d'un manque de respect envers les habitants.

Ensemble, protégeons notre environnement et la tranquillité de notre village.

Article R635-8 du code pénal

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 5e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé [...] soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériau, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit.

INCIVILITÉS !



Un rendez-vous convivial

Chaque semaine, le village prend vie autour de son marché, un moment convivial très apprécié des habitants. Situé sur la place Léon CARLES, ce rendez-vous hebdomadaire est devenu un incontournable pour celles et ceux qui aiment faire leurs courses en circuit court, dans une ambiance chaleureuse et authentique. Bien que modeste par sa dimension, il regroupe parfois jusqu'à 4 commerçants, chacun proposant **des produits de qualité**. Plus qu'un simple lieu d'achat, le marché de Villate est un **lieu de vie et d'échange**, où les habitants aiment se retrouver, discuter, prendre le temps.

Rendez-vous chaque jeudi matin, pour profiter d'un moment authentique et soutenir le commerce local.

Naissances

Lou PLETT
Joy VIANAI



16/04/2025
25/04/2025

Mariages

Néant



Décès

Modelino BERTATO
Maria PINEDA NOGUERA
Nadine GALAUP



17/03/2025
05/05/2025
25/05/2025

Informations municipales

Comment déclarer une nouvelle construction

Pour Rappel.

Depuis le 1er janvier 2023, tout propriétaire (particulier ou entreprise) doit déclarer directement en ligne sur le site [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) l'occupation de ses biens immobiliers bâtis (résidences principales, secondaires, biens loués, vacants, etc.).

Pour une construction neuve, vous devez :

- ◆ Dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux :
- Remplir le formulaire H1 (disponible sur le site des impôts)
- L'envoyer au centre des impôts fonciers.
- ◆ Ensuite, sur votre espace personnel [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) :
- Aller dans la rubrique « Biens immobiliers ».
- Vérifier et déclarer l'occupation du bien (résidence principale, secondaire, loué, etc.).



Cette démarche doit être effectuée dès que le bien est achevé et utilisable, afin que l'administration applique correctement la fiscalité (et d'éventuelles exonérations).

Bienvenue aux nouveaux habitants

Chaque année, de nouveaux habitants s'installent à Villate. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village, qui est désormais aussi le leur. Il est souhaitable qu'ils se fassent connaître au secrétariat de la mairie, qui les renseignera sur le fonctionnement de la commune et pourra répondre à toute question éventuelle. Les élus seront également ravis de les recevoir sur rendez-vous.

Nous vous informons que les délibérations du conseil municipal sont consultables en mairie.

La mairie est ouverte :

lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

mardi et jeudi de 8 h à 12 h.

➤ **Fermée du 07/07/2025 AU 22/08/2025 tous les après-midi.**

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous
tous les soirs et le samedi matin.

Tél. : 05-61-76-41-05 Mail : mairie.villate@wanadoo.fr

Site internet : mairie-villate.fr

Mairie de Villate Place Saint Blaise 31860 VILLATE

Horaires d'été



Nuisances sonores

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de provoquer une gêne en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses, perceuses etc... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants, sous peine d'amende :

Jours ouvrables	8h30 à 12h00	14h30 à 19h30
Samedi	9h00 à 12h00	15h00 à 19h00
Dimanches et jours fériés	10h00 à 12h00	16h00 à 18h00

Tous les bruits causés par le comportement d'une personne ou d'un animal placé sous sa responsabilité, communément appelés « bruit de voisinage », peuvent faire l'objet d'une verbalisation par le Maire ou la gendarmerie, notamment en cas de tapage nocturne.

Sont considérés comme tapage nocturne tous les bruits émis entre 22 heures et 7 heures du matin.



Le montant de l'amende est de 68 euros

Appel au civisme

DÉCHETS ET DÉJECTIONS CANINES

Pour des raisons sanitaires et d'hygiène, l'article R.632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement, classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides insalubres. Ceux-ci sont interdits sur toutes les voies publiques (trottoirs, espaces verts et aires de jeux publiques). Tout propriétaire de chien est donc tenu de ramasser les déjections de son animal. Par conséquent le non respect de cette obligation constitue une infraction passible d'une contravention de 2^e classe.

Le montant de l'amende est de 35 €

Toutefois, les communes qui le souhaitent, peuvent librement, par arrêté municipal, porter ce montant jusqu'à **450 €**.
Merci de votre aide pour le maintien de la propreté de notre village.



bonnes
VACANCES!



Festival des associations



Encore une fois, ce fut un beau festival
Pas du tout une foire ou un carnaval
Un spectacle de chant, de théâtre, et de danse
Avec de la jeunesse, du talent et de l'ambiance



Les associations culturelles de Pins et Villate
Cette année un peu en avance sur la date
N'avaient pas choisi de thème comme à l'habitude
Afin de laisser à chacun toute latitude



Les jeunes et belles danseuses de Terpsichore
Par cinq fois nous ont ravis encore et encore
Le groupe Chante and Co de ses voix talentueuses
Et les pins enchantés en prestations mélodieuses
Ont, comme il se doit, fêté les œuvres de poètes
Qui restaient en chanson dans toutes nos têtes

Le théâtre enfin a complété les réjouissances
En monologues illustrés avec éloquence
Et en pièces courtes jouées par des amateurs
Dans le seul but avoué d'amuser les spectateurs

La présentation par une « Mauricette » improvisée
A été, grâce à sa verve, unanimement appréciée



Un grand merci à tous les participants !

